

INFOREAU

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

Destination Réau

PAGES 6-7

- **VILLAROCHE :**
L'enfouissement des réseaux
PAGE 9



- **INAUGURATION DE SARENZA :**
PAGE 10



LE MOT DU MAIRE



ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

AUZET Alain, Maire

BA IDRIS Farid,

Conseiller Municipal

BOEY Christian,

Conseiller Municipal

PERCET Patricia,

Service Communication

**Les enfants de l'école et leurs
enseignantes**

**Les membres bénévoles du
Comité de Rédaction :**

DAGUET Christiane

PERREAU Françoise

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE



Le comité de rédaction est un
regroupement de personnes
bénévoles qui se réunit pour
réaliser un bulletin
municipal.

Il est ouvert à tous les
habitants.

Vous avez des idées, vous
souhaitez vous investir et
participer pour écrire des
articles, réaliser des
interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Quelle rentrée !

L'équipe municipale s'est bien reposée pendant les congés d'été, et c'est tant mieux car la rentrée a été plutôt mouvementée.

Je ne parle pas de la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans le calme. La nouvelle organisation mise en place par la municipalité est enfin rodée, trois ans après à la réforme des rythmes scolaires. Le service du délégataire des NAP et du centre de loisirs s'est considérablement amélioré, tout comme les menus servis, à la faveur d'un changement de la société de restauration, pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Non, je parlais du reste... tout le reste ! En effet, de nombreux événements ont rythmé les mois de septembre et octobre : le premier fut le « Festival de la Terre » organisé par les jeunes agriculteurs le 11 septembre près de la Ferme d'Eprunes, suivi par « Destination Réau », notre événement annuel en support des journées européennes du Patrimoine. Enfin, la troisième occasion d'être sous les feux de la rampe fut l'inauguration de la plateforme de la société SARENZA, le 10 octobre, en présence de Monsieur le Président de la République.

L'automne est aussi une période faste pour la mise en oeuvre des travaux inscrits au budget :

C'est ainsi que les travaux d'enfouissement des réseaux aériens dans le hameau de Villaroche (le plus gros poste du budget 2016) ont démarré début septembre pour un achèvement complet en cette fin d'année ou début d'année 2017 au plus tard.

Les travaux d'aménagement des trottoirs entre la RD 306 et le centre pénitentiaire vont aussi commencer sous peu, après que la commune ait obtenu de l'état une contribution financière à hauteur de 50%.

Deux permis de construire doivent être déposés dans les prochains jours par la commune : l'un pour l'extension de l'école, l'autre pour l'aménagement d'un petit parking rue de la carrière. Parallèlement, les concertations dans l'optique de la réalisation d'une ZAC logement au sud du bourg et de l'aménagement des voies structurantes autour du parc d'activité de l'A5 progressent bien.

Les mois à venir devraient être sur la même tonalité. En effet, les sujets ne manquent pas : réflexion sur l'extension de la Mairie, suivi des travaux du programme des « Jardins de Réau », démarrage des constructions du lotissement Capelli à Villaroche...

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Alain AUZET
Maire de Réau

CONCOURS PHOTOS



Photos de Madame Nathalie KLECZINSKI

CONCOURS PHOTOS

*Thème pour décembre
2016 : « La faune et la
flore à Réau »*

Vous pouvez envoyer vos photos jusqu'au 30 novembre 2016, 18 h 00, selon les modalités décrites dans le règlement du concours photos.



LA VIE À RÉAU

LE FESTIVAL DE LA TERRE FAIT ÉTAPE À RÉAU



Les jeunes agriculteurs et agricultrices de Seine-et-Marne avaient choisi cette année la commune de Réau pour planter le décor de l'édition 2016 du Festival de la Terre.

C'est la Ferme d'Éprunes, de la famille PROFFIT, située au sud du bourg, qui accueillait l'évènement sur son territoire.

Journée de divertissement et de convivialité, qui existe depuis 29 ans, le Festival de la Terre permet aux petits et aux grands de découvrir le monde agricole sous un jour ludique et pédagogique :

Courses insolites de moissonneuses batteuses, dégustation des spécialités d'une vingtaine de producteurs régionaux au marché du terroir (cidre, miel, pains...), labyrinthe végétal, conduite de tracteur, baptême en hélicoptère, démonstration de chiens de bergers, de labour à l'ancienne, mini-ferme ou encore le célèbre « loto-bouse », la journée fut festive pour les visiteurs !

Les organisateurs attendaient dans le meilleur des cas 10 000 visiteurs, ce sont finalement 12 000 personnes qui ont parcouru les allées du festival : record battu !

Outre la localisation plutôt favorable sur la partie Ouest de la Seine-et-Marne, le soleil s'est invité à la fête, ce qui explique sans doute en partie la très forte affluence.

Ce fut l'occasion, pour Valérie PÉCRESE, Présidente du Conseil Régional d'Ile de France, de venir faire une annonce aux agriculteurs en difficulté, suite à une récolte calamiteuse.

Le Président du Conseil Départemental, Jean-Jacques BARBAUX, et Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, étaient également présents.

L'HARMONIE DE MOISSY EN CONCERT AU DOMAINE DES MACARONS DE RÉAU

Le 21 juin, l'Harmonie de Moissy-Cramayel s'est produite en concert au Domaine des Macarons de Réau.

De très nombreuses personnes ont pu assister à cette représentation en dégustant la désormais traditionnelle « saucisse-frites » du Domaine, de succulents macarons et Mac-glaces ou tout simplement une boisson.

Une grande réussite pour cette soirée au-delà des estimations les plus optimistes. Il a fallu ajouter beaucoup de chaises !



LA VIE À RÉAU

OUVERTURE DE L'AUBERGE «LE RÉTRO DE RÉAU»

Le bourg retrouve un peu plus d'activité avec la réouverture de l'auberge depuis le mois de septembre.

L'établissement a été entièrement rénové en vue d'une nouvelle exploitation comprenant des prestations un peu différentes :

- Location de salles pour les réceptions
- Bar ouvert en journée la semaine
- Formule « plat du jour » ou « snack » le midi en semaine



« CHANTER À RÉAU »



En pénétrant dans l'église de Réau en tant que musicien, on est immédiatement saisi par la qualité sonore de cette architecture. Ce qu'on appelle l'acoustique d'un lieu est le résultat d'une alchimie complexe et mystérieuse : le son se déplace dans l'air de manière sphérique, c'est-à-dire qu'il se répand dans toutes les directions. Les murs, les piliers, les voûtes agissent comme des miroirs, renvoyant d'autres sons qui se déplacent à leur tour de manière sphérique. On imagine aisément la complexité des phénomènes acoustiques dans ces conditions. L'église de Réau est un véritable bijou dans ce domaine : ses dimensions équilibrées, ses murs et ses voûtes, le rapport des espaces font de cette architecture un écrin idéal pour la musique. La Chorale de Lutèce vient d'en faire l'heureuse expérience à l'occasion des Journées du Patrimoine. Chanter dans cette église de Réau est un vrai bonheur pour les choristes et aussi, semble-t-il, pour le public qui l'a chaleureusement exprimé à l'issue du concert.

Dans cette église de Réau, on entend parfaitement tout de partout, ce qui est loin d'être le cas en d'autres lieux. La qualité acoustique de cette église transfigure les sonorités en en faisant résonner les harmoniques et permettant aux chanteurs comme aux auditeurs de goûter la saveur du chant choral : les différentes voix se distinguent avec précision au service d'un ensemble sonore harmonieux. Lorsque des musiciens abordent un lieu inconnu, ils attendent de lui des qualités proprement musicales : à l'évidence, l'église de Réau est une belle musicienne.

Emmanuel Bellanger

Chef de chœur, Chorale de Lutèce



LA VIE À RÉAU

DESTINATION RÉAU

Le Petit train



L'Harmonie de Moissy

Le Quidditch



Les jeunes agriculteurs venaient à peine de finir de ranger le matériel du Festival de la Terre que la commune accueillait à nouveau une manifestation festive d'ampleur : « Destination Réau », à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, comme chaque année.

Comme tous les ans, le dimanche était la journée « phare » avec de multiples activités.

Cette année, en plus des animations habituelles (marché du terroir et animations diverses au Domaine des Macarons de Réau, concerts de l'Harmonie de Moissy à l'église et au Domaine des Macarons, regroupement de voitures anciennes, ouverture de l'église, promenades en calèche, en « school-bus », en petit train touristique, brocante...) une animation a fait le « buzz » : un tournoi de « quidditch ».

La fréquentation était néanmoins en baisse par rapport à l'an passé, probablement en raison de la venue du Festival de la terre une semaine avant.

LA VIE À RÉAU

DESTINATION RÉAU



Le Conseil Municipal des Jeunes et les associations Stop et Madikera ont organisé dans le cadre des Journées du Patrimoine une brocante le dimanche 18 septembre 2016 sur le parking de la Salle des Fêtes.

Les exposants et les visiteurs ont pu ainsi profiter de la gastronomie Antillaise proposée par l'association Madikera.

L'ambiance était au rendez vous et cette manifestation s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Nous remercions sincèrement les associations Stop et Madikera pour leur organisation et les jeunes du CMJ pour leur investissement.

Et rendez vous l'année prochaine.



LA VIE À RÉAU

DU RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES !

La commune compte, depuis le lundi 3 octobre, un nouvel employé communal, en la personne de Monsieur Olivier BASROGER.

Auparavant employé de la commune de Soignolles-en-Brie, Monsieur BASROGER vient renforcer l'équipe technique/espaces verts.

Cette embauche est rendue nécessaire par la diminution progressive de l'utilisation des traitements phytosanitaires, qui entraîne un surcroît de travail (désherbage manuel plus important en particulier).



DÉMISSION DE MONSIEUR YAMBEN

Monsieur Isidore YAMBEN, Adjoint au Maire en charge des travaux depuis les élections de Mai 2014, a décidé de cesser ses fonctions, en raison d'une activité professionnelle trop prenante.

Il restera néanmoins Conseiller Municipal.

La municipalité remercie Monsieur YAMBEN pour sa participation en tant qu'adjoint pendant ces deux années.

UNE MOISSON CATASTROPHIQUE

Les agriculteurs Seine-et-Marnais se souviendront longtemps de cette récolte 2016 calamiteuse.

En mai et en juin, des intempéries ont provoqué des inondations dans le centre et le nord de la France. Dans certaines communes de Seine-et-Marne, les crues ont forcé des habitants à être évacués en urgence, laissant derrière eux leurs maisons ou appartements sous les eaux. Pour les agriculteurs, les conséquences aussi ont été dévastatrices. Des céréaliers évoquent la plus grande catastrophe de l'après-guerre en termes de récoltes.



Selon Arnaud Rousseau, Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) de la Seine-et-Marne, "les agriculteurs sont sous le choc ."

C'est près de 350 litres d'eau au mètre carré qui se sont abattus en mai et en juin avec des conséquences sur les cultures qui sont dramatiques. Cela se traduit notamment par une récolte de blé divisé de 30 à 50 %. Pour un agriculteur, c'est un chiffre d'affaire divisé par deux, cela veut dire d'ores et déjà pas de revenu en 2016 ».

STOP INSTALLÉ CHEMIN DES PLEINS »

À la demande d'un certain nombre de riverains qui souhaitent légitimement un ralentissement de la vitesse dans la partie ancienne du hameau d'Ourdy, la municipalité a décidé d'installer un « Stop » à l'intersection du chemin des pleins et de la rue des Bergers.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DU HAMEAU DE VILLAROCHE

Deux ans après la réalisation de l'assainissement collectif, le hameau de Villaroche subit une nouvelle opération « à cœur ouvert » : l'enfouissement des réseaux aériens (éclairage public, basse tension et télécommunications).

Comme annoncé dans l'Info-Réau de juin, les travaux ont débuté courant septembre. Ils devraient se terminer vers la fin de l'année 2016 ou en début d'année 2017 au plus tard.

C'est l'entreprise SOBECA qui a la charge d'exécuter le chantier.

Une réunion publique s'est tenue au début du mois de septembre afin d'informer les riverains sur les conséquences des travaux sur leur vie quotidienne.

De nombreuses questions ont été posées à cette occasion, en particulier concernant le déploiement de la fibre optique à Réau. Voici la réponse à cette question :

Notre commune n'est pas située en zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et ne fait donc pas partie des territoires sur lesquels les opérateurs traditionnels avaient la possibilité de déclarer leur intention d'investir. Dans les territoires hors zone AMII, c'est donc à la puissance publique de réaliser le déploiement. Ce faisant, l'ex Communauté d'Agglomération de Sénart (compétente en matière de communications électroniques) a décidé d'adhérer au syndicat « Seine-et-Marne Numérique », créé pour équiper les communes rurales de Seine-et-Marne en fibre optique.

Le syndicat a défini un calendrier de déploiement qui prévoit un équipement de la commune de Réau en 2018.



LE PARC D'ACTIVITÉS DE L'A5

La construction des plateformes logistiques du parc d'activités de l'A5 se poursuit. C'est l'occasion de dresser un état d'avancement des différents dossiers :

Le premier entrepôt sorti de terre est une partie de l'entrepôt SIGMA 11 (environ 55 000 M² sur les 90 000M² prévus)

A l'ouest de celui-ci, la société PRD réalise pour le compte de l'investisseur AG REAL ESTATE une plateforme nommée « LOG ONE » d'une surface de 60 000M² (aux ¾ sur Moissy-Cramayel et le restant sur Réau).

Entre SIGMA 11 et le hameau d'Ourdy viendra trouver place SIGMA 12, qui sera quasiment une réplique de SIGMA 11, et dont le permis est en cours d'instruction auprès de la DDT.

Au Nord-Est d'Ourdy, une parcelle a trouvé preneur (à ce stade, une clause de confidentialité nous empêche de vous révéler l'identité du futur utilisateur).

Dans la partie Nord-Ouest du Parc, c'est la SCADIF, actuellement installée sur la commune de Savigny-le-Temple, qui devrait prendre place sur une parcelle située là encore sur les territoires de Réau et de Moissy-Cramayel.

Parallèlement à la commercialisation du parc et à la construction des plateformes, la procédure visant à permettre les acquisitions foncières nécessaires aux aménagements routiers (en particulier la voie de contournement du hameau d'Ourdy) suit son cours : une enquête publique dans le cadre de la concertation de la DUP vient de s'achever.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À RÉAU

Cinq ans après avoir reçu la visite du Président Nicolas SARKOZY, notre commune a de nouveau connu les honneurs d'une visite présidentielle, celle du Président François HOLLANDE, le lundi 10 Octobre, à l'occasion de l'inauguration de l'entrepôt logistique Sarenza, dans le parc d'activités de l'A5.

La start-up dynamique 100% française occupe 19 500 M² dans le bâtiment SIGMA 11. C'est toute la logistique Europe qui y est installée ainsi que le studio photos. Désormais, si vous vous rendez sur le site « web marchand » de l'entreprise, vous pourrez vous dire que les paires de chaussures présentées ont été photographiées à Réau !

L'entrepôt est doté d'un « process » automatisé hyper performant, capable de gérer 6 millions de commandes par an, avec un stock permanent de 2.6 millions de paires de chaussures... des chiffres hallucinants.

L'outil a également la charge de gérer les retours de produits. Lorsque l'on sait que ces retours sont de l'ordre de 20%, c'est un véritable exploit qui doit être accompli.

La plateforme fait travailler 110 personnes en permanence, chiffre qui peut être multiplié par deux ou trois pendant les périodes de forte activité (soldes, fêtes, etc.)

A la demande du Président de la République, Monsieur le Maire a eu l'opportunité de présenter la commune. Il lui a également offert un coffret de Macarons fondants de Réau.



URBANISME



Entrepôt « LogOne » : Pose du 1^{er} arbre

Les travaux de construction de l'entrepôt baptisé « LogOne », financé par l'investisseur AG REAL ESTATE, avancent bien.

Bâti « à cheval » sur les deux communes de Moissy-Cramayel (3/4) et Réau (1/4), cet entrepôt de 63 000 M² est sans doute l'illustration parfaite de l'innovation logistique voulue par l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart : doublement labellisé pour ses performances environnementales, le bâtiment bénéficiera en outre d'un paysagement de qualité.

Ce n'est donc pas un hasard si les différents acteurs locaux étaient conviés le 30 septembre, non pas à la pose de la première pierre, comme le veut la coutume, mais bel et bien à la pose du « premier arbre », en l'occurrence un charme.

L'aspect naturel est d'ailleurs largement privilégié, avec 3 000 M² de bureaux montés sur pilotis et une façade bardée de bambous.

ATELIERS DE CONCERTATION POUR LA « ZAC DES PRÉS NEUFS »

La ZAC de logements dite « des Prés Neufs » devrait voir le jour dans quelques années sur la commune.

La municipalité a souhaité engager une concertation avec les habitants sur les orientations à privilégier dans le cadre de cette ZAC. C'est ainsi que 3 « ateliers de concertation » se sont tenus en Mai et Juin.

Une réunion publique de restitution a eu lieu à la salle des fêtes, le lundi 3 octobre.

Cette réunion avait pour objectif de présenter aux participants les fruits de leur travail et les remarques et suggestions qu'il est possible de prendre en compte. De nombreuses contributions vont ainsi venir nourrir ce projet important pour l'avenir de la commune dans les vingt années qui viennent.

Remercions le cabinet « Trait Clair » qui a mené efficacement ces ateliers et en a réalisé une synthèse intéressante.

« LES JARDINS DE RÉAU » (La Ferme des Saints Pères)

Les travaux de construction des logements du programme immobilier « Les Jardins de Réau », situé en cœur de bourg s'accroissent. La dalle qui constitue le sol des parkings souterrains a été coulée en 2 tranches (fin septembre et fin octobre).

Pendant ce temps, la commercialisation suit son cours.



LA VIE À L'ÉCOLE

ACCUEIL DE LOISIRS ET N.A.P. : UNE NOUVELLE ÉQUIPE U.F.C.V.

L'équipe d'encadrement des N.A.P. du vendredi après-midi



Elham JOUDI



Elodie SLATINE



Moussa KANOUTE



Noémie FEIREIRA



Marylène KERT

L'équipe de l'Accueil de Loisirs du mercredi après-midi



Moussa KANOUTÉ, Manon AZANÉ
et Amélie MAURAY

Une nouvelle équipe, recrutée par l'U.F.C.V., s'occupe depuis la rentrée scolaire de l'Accueil de Loisirs et des Nouvelles Activités Périscolaires de Réau.

Il s'agit de :

- Elham JOUDI, Elodie SLATINE, Moussa KANOUTE, Noémie FEIREIRA et Marylène KERT, pour les N.A.P. du vendredi après-midi,

et de :

- Moussa KANOUTE et Amélie MAURAY, pour l'Accueil de Loisirs du mercredi après-midi.

Tous ces animateurs sont placés sous la direction de Manon AZANE, Directrice de l'Accueil de Loisirs de Réau.

Les parents des enfants ont été invités à une réunion publique, organisée et animée par les responsables de l'U.F.C.V., Manon AZANE et la Mairie.

LA VIE À L'ÉCOLE

NOUVELLE RENTRÉE, NOUVEAU PRESTATAIRE, NOUVEAUX REPAS

Nouvelle rentrée, nouveau prestataire, nouveaux repas !

Parce que le bien être des enfants passe aussi par le bien être des papilles, la commune a décidé de lancer un appel d'offre concernant la restauration scolaire des enfants de l'école de la Colombe.

A l'issue de cet appel d'offre, nous avons retenu un nouveau prestataire : ELITE RESTAURATION.

Les repas des enfants sont donc préparés depuis la rentrée par ce prestataire.

Le choix s'est porté sur des critères de qualité des aliments (cultures biologiques et/ou respectueuses de l'environnement et produits frais), un approvisionnement de proximité et/ou en privilégiant les produits d'origine France et une diversité des repas tout en respectant les apports nutritionnels adéquats.

Ce nouveau prestataire a su retenir tout particulièrement notre attention car il intègre dans chaque repas au moins une des composantes (soit l'entrée, soit le plat, soit le dessert) dite « fait maison » à savoir préparée par un chef cuisinier dans leur cuisine.

Nous avons aussi tenu à ce que le repas soit un moment de détente pour les enfants. C'est pourquoi, tous les mois (à une date précise), les enfants qui ont leur anniversaire dans le mois se voient remettre un petit cadeau et peuvent partager un gâteau d'anniversaire avec leurs camarades.

Ce gâteau et le cadeau sont fournis par le nouveau prestataire.

De plus, tous les enfants, avant de passer à table, peuvent consulter le menu du jour qui est affiché sur un chevalet à leur hauteur à l'entrée de la cantine.

Et parce que nous savons qu'il est aussi important en tant que parents de savoir ce que nos enfants mangent à la cantine, les parents reçoivent tous les mois via le cahier de liaison de leur enfant, le détail des repas du mois avec des suggestions pour les repas du soir.

Nous espérons avoir ainsi répondu à une demande qui nous a été remontée par les premiers intéressés, à savoir les enfants.



EFFECTIFS 2016 - 2017

A la rentrée 2016, l'école totalise un effectif de 102 élèves :

Petite Section :	13
Moyenne Section :	11
Grande Section :	15
C.P. :	13
C.E.1	10
C.E.2	10
C.M.1	16
C.M.2	14

Les enfants sont répartis dans 4 classes :

- la classe de Petite Section – Moyenne Section – Grande Section de Madame PEREZ
- La classe de Grande Section – CP de Madame DA SILVA
- La classe de CE1 – CE2 de Madame BURLE
- La classe de CM1 – CM2 de Madame MONTEBAULT

LA RUBRIQUE DES ENFANTS

LES ÉLÈVES INVENTENT DES RÉCITS DE MAGIE ET D'AVENTURE DANS LA CLASSE DE CM1 – CM2

MALTAZAR CONTRE LES SORCIERS

C'est l'histoire de deux amis : Jack et Lucki. Ils vivaient en 2016 et ils se sont téléportés en 4012.

Il y avait des voitures volantes, des vaisseaux qui volaient presque comme dans « Transformers ». Mais Jack et Lucki étaient venus chasser les deux ogres qui avaient été envoyés par le méchant : » Maléfique Maltazar, il les avait envoyés pour conquérir le monde !!!

Les deux ogres étaient laids avec plein de boutons sur le visage, ils avaient la peau verte comme Hulk et les yeux orange, mais le souci, c'était qu'ils étaient presque invincibles car ils étaient très musclés.

Jack et Lucki ont aperçu les deux ogres et se mettent à leur poursuite, mais ce que j'ai oublié de vous dire, c'est que Jack et Lucki sont des sorciers. Les deux ogres se retrouvent face à face avec Jack et Lucki. Le premier ogre commence, son attaque, c'est de lever les bras et cela crée un tremblement de terre et un immeuble a failli tomber sur les sorciers. Lucki le sorcier lui lança sa première attaque et lança sa formule magique : » Chabidou-damoutilobido » !

Et le premier ogre se transforma en crapaud ! Du coup, il reste maintenant un seul ogre contre les deux sorciers et le dernier ogre lança son attaque ; il prit une voiture et il la lança sur les sorciers qui l'évitèrent de justesse !

Jack lui jeta un sort : « Chabidoubidi » ! Et le dernier ogre se transforma en chat, MIAOU !!!!!

Les deux sorciers étaient très contents d'avoir gagné, mais ils ne savaient pas que le maléfique Maltazar s'était mis à leur recherche pour les exterminer lui-même sans savoir que Jack et Lucki étaient des sorciers !

Quand ils se retrouvèrent face à face avec Maltazar, les deux sorciers lancèrent un sort pour avoir des épées en or et maintenant, ils étaient prêts pour le combat.

Maltazar attrapa Lucki et il le lança contre un mur, Lucki était blessé à la cheville, mais il se défendit et Jack jeta un sort en même temps que lui : « Chabidacamlolaliloucala » ! Et Maltazar se désintégra et les sorciers réussirent leur mission !

Voilà, tout est bien qui finit bien !

Axel THOMAS

LA MAGIE ET L'AVENTURE

Il était une fois, il y a cinq ans, un magicien qui avait fait disparaître le lapin d'une petite fille. Elle avait beaucoup pleuré car c'était son lapin et le magicien décida de partir à la recherche du lapin.

Deux ans plus tard, le magicien trouva un lapin.

Mais ce n'est pas lui ! dit la petite fille, si tu ne le retrouves pas, je vais le dire à mon papa et à ma maman !

Ma petite, dit le magicien, arrête de pleurer, je vais te retrouver ton lapin même s'il est dans la forêt noire ! Je l'ai trouvé !

Merci Monsieur le magicien, dit la petite fille. Maman, Papa, je l'ai retrouvé !

Chouette dit le papa, mais de quoi parles-tu ?

Je te raconterai demain, bonne nuit !!!!

Dounia R'KIKI



LA RUBRIQUE DES ENFANTS

ALIENS VERSUS MAGICIENS

Il était une fois, dans un monde très lointain, des aliens qui vivaient en harmonie et en paix. Ils voulaient rencontrer d'autres mondes et un jour, ils atterrirent à Paris.

Les Parisiens croyaient que c'était un spectacle et ils rigolèrent. Les Aliens se vexèrent et sortirent leurs pistolets et tirèrent. Mais les armées de tous les pays arrivèrent.

Trois jours plus tard, des magiciens arrivèrent à Paris et lancèrent tous le même sort : « Alasacames détourios » ! Et tous les Aliens moururent sauf un, il tua tous les magiciens sauf deux.

Les magiciens essayèrent de parler avec l'Alien et ils furent d'accord sur le fait qu'il ne fallait pas se battre pour la planète.

Un mois plus tard, tout le monde vivait en paix tous vécurent heureux jusqu'à la fin des temps.

Fleur COTREBIL-GOUPIL

Il était une fois, un super magicien qui, un jour, eut le courage d'affronter Hulk, mais Hulk n'avait pas envie de perdre contre un magicien !

Le magicien, lui, n'avait pas peur car, s'il gagnait, il libérerait sa mère et son père qui étaient enfermés par Hulk depuis 20 ans.

Dans trois minutes, le combat commencera ! Hulk est prêt.

10/9/8/7/6/5/4/3/2/1/0

Que le combat commence !!

Hulk essaye de donner un coup de poing au magicien mais celui-ci lui arrache le bras et Hulk abandonne !

Le magicien libère alors ses parents !

Fin

Francisco FERNANDES-TOME

LE PETIT GARÇON ET LA MAGIE

Il était une fois un petit garçon qui s'appelait Maxime et qui adorait la magie sauf que ses parents la détestaient .

Un jour, sa mère lui dit :

- Mon fils, je ne veux plus que tu fasses de la magie.

- Mais pourquoi Maman ?

- Parce que tu as fait trop de dégâts dans notre maison.

Le petit garçon, bien décidé à continuer la magie, prit son sac à dos et partit.

Il rencontra une personne bizarre qui lui dit :

« Bonjour, que fais-tu dans la forêt des ombres ? »

Mes parents ne veulent plus que je fasse de la magie.

Viens, allons faire de la magie ensemble, je m'appelle Théo.

Plus tard, Maxime rentra chez ses parents et ils aimèrent la magie à nouveau !

Erine BOURGY



LA SNECMA VILLAROCHE

Si le nom de Snecma et son site nous sont familiers, qui connaît vraiment l'entreprise à dimension internationale située sur notre commune à l'exception de ceux qui y travaillent ?

À l'origine, un petit aérodrome s'installe à Villaroche dans les années 1936-1937 sur des terres à vocation agricole. En raison de la guerre et de la pénurie de pilotes d'avions de chasse, une école militaire de pilotage s'y établit quelques mois en 1939-1940. Sous l'occupation, l'aérodrome sera ensuite agrandi par les Allemands puis bombardé par les alliés.

À la fin de la guerre, la direction du ministère de l'air choisit d'y reprendre l'activité aéronautique. Les raisons en sont la forte croissance de cette industrie et la volonté de la France de se doter de bureaux d'études, d'essais et d'un service d'essais en vol de haute qualité.

L'état retient pour ce faire, la Snecma, société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation, créée en 1945 avec la nationalisation de la société Gnome et Rhone, qui recherche alors un terrain pour installer ses bureaux d'études.

C'est donc ainsi qu'en 1947, la Snecma s'est implantée à Villaroche sur une surface de 57 hectares, dans la partie nord-ouest de l'aérodrome, à l'emplacement de la ferme de Viercy.

Le W qui identifie l'établissement proviendrait de l'union du V de Villaroche avec celui de Viercy.

Près de 70 ans après sa création, le site de Villaroche s'est fortement développé et s'étend aujourd'hui sur plus de 80 hectares, 140 avec le site de Montereau sur le jard, et constitue le premier site industriel de Seine et Marne où sont employées environ 5000 personnes.

La Snecma, désormais Safran Aircraft Engines, fait partie du groupe Safran, groupe international de haute technologie spécialisé dans les domaines de la propulsion aéronautique et spatiale, des équipements aéronautiques et de la défense. Trois de ses sites, en région parisienne, Gennevilliers, Evry Corbeil et Villaroche regroupent plus de 9000 personnes et ont la capacité d'assumer l'ensemble du processus de production des moteurs, de la forge et la fonderie jusqu'à l'assemblage final et aux essais.



Villaroche accueille les divisions : moteurs civils et militaires ainsi que les directions Technique, Recherche, Technologie et Commerciale. D'autres sociétés du groupe sont présentes sur le site : Hispano-Suiza, Labinal power systems, Safran engineering services ainsi que le musée aéronautique et spatial du groupe.

L'activité du site correspond au dernier acte de production des moteurs qui sont assemblés, contrôlés et testés avant leur livraison.

L'assemblage complet des moteurs civils CFM56 et LEAP, y est effectué, ainsi que celui des moteurs SILVERCREST et CF6 qui équipent certains Airbus et les Boeing 747. Les moteurs SILVERCREST sont des moteurs de nouvelle génération, conçus pour répondre aux besoins de l'aviation d'affaires moyen-haut de gamme.

L'atelier de montage réalise également l'assemblage de certains modules des moteurs SaM146 qui équipent les avions régionaux, et sur le marché des longs courriers, des moteurs GE90 (le plus puissant du marché pour les avions commerciaux) qui équipent les Boeing 777, et des moteurs GP7200 (Airbus A380)

Snecma et General Electric ont constitué une société commune à 50/50, CFM international, pour produire le CFM56.

Considéré comme le moteur le plus fiable de sa génération, il équipe aujourd'hui la plupart des avions moyens courriers. Trois millions de personnes voyagent chaque jour dans le monde sur des avions pourvus de moteurs CFM56. Plus de 1500 moteurs CFM56 sont produits chaque année. La moitié d'entre eux sortent de la ligne d'assemblage de Villaroche.

LA SNECMA VILLAROCHE



Pour répondre à la demande, la Snecma investit en permanence dans l'amélioration de ses capacités industrielles et l'optimisation de sa chaîne de production.

Depuis 2010, le site est doté de lignes d'assemblage pulsées de nouvelle génération. Chaque ligne est constituée de 5 stations de montage, les moteurs suspendus avancent au fur et à mesure jusqu'à l'étape suivante et sont immédiatement remplacés par deux autres, et se termine par un centre de livraison de sept stations pour la préparation des moteurs aux essais de réception, les inspections finales et le conditionnement. Le site dispose aussi de plusieurs bancs pour les essais et le support après vente, dont un des 2 plus grands bancs d'essai fermés d'Europe. Ces installations ultramodernes ont permis un gain de productivité de 30%, deux moteurs CFM56 sont assemblés chaque jour à Villaroche.

CFM international développe maintenant un moteur de nouvelle génération, successeur du CFM56, le LEAP, plus léger, plus silencieux, plus sobre de 15% en carburant et moins polluant. A ces atouts, s'ajoutent une fiabilité exceptionnelle et des coûts de maintenance réduits. Au 21 septembre 2016, 11500 commandes ou intentions de commandes étaient déjà enregistrées. Choisi pour équiper en autres les Airbus A320 et les Boeing 737, c'est déjà le moteur le plus vendu de l'histoire de l'aéronautique. La production en série du LEAP à Villaroche atteindra progressivement 900 moteurs par an en 2020.

Sont aussi assemblés dans notre commune le turbo réacteur militaire M88 qui équipe l'avion de combat Rafale et, pour certains de ses modules, le turbo-propulseur TP400 pour l'avion de transport militaire Airbus A400M.

La Snecma conçoit, développe et commercialise des moteurs d'avions utilisés par les forces armées de 30 pays et en assure le support. Avec près de 5000 moteurs en service, elle démontre son expertise technologique et ses atouts parmi lesquels 60 ans de savoir-faire en matière de turbo - réacteurs militaires.

La Snecma conçoit, développe et produit également une large gamme de systèmes de propulsion et des équipements pour les lanceurs, vaisseaux spatiaux et satellites.

L'entreprise ne se contente pas d'être sans cesse innovante en matière de technologie. Elle l'est aussi en matière d'environnement. Forte des incidents passés, elle attache une attention particulière à sa protection.

C'est pourquoi le site est certifié ISO14001 depuis 2000 : l'outil industriel, ateliers, bancs, laboratoires sont conçus et gérés en fonction de leur impact sur l'environnement local. Ceci revêt d'autant plus d'importance que le site se trouve à l'aplomb de la nappe phréatique de Champigny.

La Snecma, telle que vous la connaissez un peu plus maintenant, ne s'est évidemment pas bâtie en un jour mais s'est construite peu à peu, en même temps que l'essor de l'aéronautique. Elle a su évoluer s'adapter et innover en permanence pour devenir l'entreprise leader qu'elle est maintenant

Nous vous raconterons prochainement l'histoire de ses débuts.

LA VIE ASSOCIATIVE

VITADANCE

Les cours ont lieu hors vacances scolaires à la salle des fêtes située au 2 rue Frédéric Sarazin à Réau.

Les mardis de 19h30 à 20h30: Zumba ados/adultes avec Ludo

Les mercredis de 19h30 à 20h30 : Zumba afro-caribbean ados/adultes avec Madeline

Les vendredis de 19h00 à 20h30: Cardio training, cuisses abdos fessiers, jump fit et aérokick ados/adultes avec Fred

Des stages pourront être proposés en cours de saison pour chacune des activités de notre association, associés à la découverte de nouveaux concepts, et également pour le bénéfice d'association caritative (téléthon, ligue contre le cancer. enfants malades etc...)

Présidente : Claudine DUSSAUT

Vice-Présidente : Sadia ARFA

Secrétaire : Hawa CHAMBINAUD

Trésorière : Cyrille CAPRE

Pour nous joindre

Tél : 06.51.63.74.81

Courriel : vitadancereau@gmail.com

facebook : vitadance réau.



CLUB DE LOISIRS

Mercredi 27 juillet 2016 – Pique-nique en salle

Une première pour le Club de Loisirs de Réau

Un buffet froid, simple et convivial a réuni 24 participants autour d'une longue table colorée.

Il y avait de l'amitié, de la joie, de la bonne humeur !

Tout ce qu'il faut pour commencer l'été au frais en attendant la rentrée.

Puisque tous et toutes ont apprécié...c'était UNE BONNE IDÉE !!!



LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que la rentrée s'est bien passée pour tous.
Petit rappel pour le programme des festivités du dernier trimestre 2016 :

- **Jeudi 17/11/2016 de 19H à 21H**: dégustation du Beaujolais et de son buffet, venez pour un moment de convivialité entre Réaltais (l'alcool sera servi seulement pour les plus de 18 ans et à consommer avec modération)

- **Samedi 17/12/2016 de 14H30 à 17H30** : Arbre de Noël « Réau fait son cirque » avec ateliers d'initiation, démonstrations et animations par l'association DES BALLEES TON CIRQUE

- **Dimanche 18/12/2016 de 11H à 18H** : Marché de Noël

Vous faites de l'artisanat (quel qu'il soit : objets , peintures, bijoux, couture....) sur votre temps libre, vous souhaitez vendre vos créations ?

Professionnels non autorisés / Inscription obligatoire pour exposer

Veillez contacter le Comité des Fêtes (répondeur 01.60.60.38.51 / comitedesfetes.reau77@yahoo.fr)

Manifestations ouvertes à tous et toutes, entrée gratuite.

Merci de noter sur vos agendas le repas d'hiver avec animation (thème Louisiane à confirmer) le **4 Février 2017** (repas prix coûtant à définir).

Espérant vous voir toujours plus nombreux.

Le Comité des Fêtes de Réau

Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles !!!
Si vous êtes intéressés, vous pouvez joindre
Monsieur DECK au 06.38.40.57.96



ACTION SOCIALE

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES CIRCUITS SPECIAUX ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Si votre enfant fréquente l'école de la Colombe à Réau, et utilise le transport spécial pour s'y rendre, nous vous informons que le CCAS renouvelle sa participation aux frais de transport pour les circuits spéciaux (navette entre le bourg et les hameaux) pour l'année scolaire 2016-2017. Une enveloppe de 1600 € a été votée pour cette aide et sera répartie en fonction du nombre de demandes. Dans tous les cas, la participation par enfant ne pourra excéder un montant de 30 €.

Votre demande écrite est à déposer auprès du secrétariat de la mairie avant le **10 novembre 2016**. Toute demande reçue après cette date sera refusée.

Présenter la carte de transport 2016-2017

Fournir un justificatif de paiement (facture acquittée ou reçu de paiement)

Relevé d'identité bancaire pour permettre le virement de l'aide

NOUVEAU - PARTICIPATION AUX FRAIS DE SÉCURITÉ SOCIALE POUR LES JEUNES ÉTUDIANTS

A compter de la rentrée 2016-2017, le CCAS a décidé de participer aux frais de sécurité sociale des jeunes étudiants non boursiers. Une enveloppe de 1000 € a été votée et sera répartie en fonction du nombre de demandeurs, sans pouvoir excéder une participation de 30 € par étudiant de 20 à 28 ans, non salarié.

Demande écrite à déposer en mairie **avant le 10 novembre 2016**, passée cette date aucune demande ne pourra être acceptée.

Pièces à fournir :

Attestation de paiement des frais de sécurité sociale étudiante

Justificatif de domicile

Carte d'étudiant de l'année en cours

Justificatif d'affiliation à la sécurité sociale étudiante

RAPPEL PRESTATIONS

Nous rappelons que le CCAS propose des services destinés aux personnes âgées, **ou** rencontrant des problèmes de santé.

Repas portage : fabriqués par notre prestataire de repas de cantine, les menus et le grammage sont adaptés à des personnes adultes. Différentes variantes à différents tarifs existent :

- 4,73 € le repas, pour l'option midi uniquement (1 entrée, 1 plat complet, 1 fromage et 1 dessert)
- 5,15 € pour l'option 1 midi et soir (1 potage et 1 laitage)
- 5,78 € pour l'option 2 midi et soir (1 potage, 1 plat complet et 1 laitage)

Prise en charge des frais de téléassistance : sur la base du forfait à 12,11 € ainsi que les options « chute » et « errance ».

Les demandes sont à présenter en mairie au 01.60.60.85.55

Comme indiqué dans le Flash CCAS du mois de juin 2016, le CCAS propose également des participations aux frais de : centre de loisirs des enfants, colonies des enfants, permis, BSR ,BAFA pour tout renseignement s'adresser en mairie.



LE CARNET DE RÉAU

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Azélie, Clémence, Marie DESNOYERS née le 9 août 2016



Mariages :

Samantha GRÉGOIRE et Cédric COUTÉ mariés le 14 mai 2016

Marilyne MARLIER et Julien SQUEDIN mariés le 11 juin 2016

HOMMAGE à MARIE JO



Le 3 août dernier, une personne extraordinaire nous a quittés. C'est Marie Josette DEJEUX, une petite femme, très courageuse et toujours agréable, que malheureusement la maladie a emportée trop tôt.

Elle était très attachée à sa commune, où elle s'est mariée et a élevé ses deux enfants avec Laurent son mari, décédé en juillet 2012.

Très éprouvée par le décès de son époux, elle a puisé la force de continuer sans lui, auprès de ses enfants, Pascal et Frédéric, et auprès de ses petits-enfants, pour qui elle était une grand-mère dévouée et aimante.

Toujours prête à aider et à faire en sorte que les gens se rapprochent, c'est dans cet esprit qu'elle avait accepté d'être membre bénévole du CCAS, et participait bénévolement aux manifestations comme le marathon, la fête des voisins ou le vide-grenier...

On connaissait également Marie Jo pour sa passion du jardinage, et on la voyait souvent passer de longs moments à entretenir son jardin toujours très fleuri.

Nous regrettons sincèrement son départ prématuré, mais nous nous consolons car nous savons qu'elle est auprès de Laurent désormais.

LE CHIFFRE DU MOIS

2 500 €

Réseau solidaire des communes de Seine et Marne sinistrées

Lors de la séance du conseil municipal du 20 juin 2016, Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal d'octroyer une aide financière de 2500 euros à destination d'un fonds de soutien aux communes du département les plus sinistrées.

Ce fonds, mis en place par l'Union des Maires de Seine-et-Marne, a permis de récolter plus de 300 000 euros.

RÉAU PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48

✉ Accueil@reau.fr
Site : reau.fr



**FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE LUNDI 28
NOVEMBRE 2016 TOUTE LA JOURNÉE**

SACS POUR DÉJECTIONS CANINES

Des distributeurs de sacs pour déjections canines ont été installés à plusieurs endroits dans la commune.

À plusieurs reprises, des jeunes ont été surpris devant la Mairie à se servir de ces sachets comme bombes à eau.

Le robinet d'eau reste ouvert et des sachets plastiques se retrouvent ensuite éparpillés un peu partout dans le bourg et notamment sur la place de la Mairie.

Ces sachets ont un coût non négligeables pour la commune et doivent donc être utilisés à bon escient.



BRÈVES

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Lors de la séance du 20 juin 2016, le Conseil Municipal a :

- Décidé de nommer « rue du Monpas » la voie desservant le lotissement Capelli dans le hameau de Villaroche
- Approuvé le règlement intérieur de l'accueil de loisirs 2016/2017
- Fixé le tarif des repas de portage à :
 - 4,73 € le repas, pour l'option midi uniquement (1 entrée, 1 plat complet, 1 fromage et 1 dessert)
 - 5,15 € pour l'option 1 midi et soir (1 potage et 1 laitage)
 - 5,78 € pour l'option 2 midi et soir (1 potage, 1 plat complet et 1 laitage)
- Approuvé une demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et réserve parlementaire
- Décidé la création d'un poste d'adjoint administratif
- Voté une aide de 2500 euros au profit des communes victimes des inondations en Seine-et-Marne
- Décidé la prescription de la modification N°3 du PLU, en vue de modifier le zonage sur l'aire de service désaffectée du Plessis-Picard pour y réaliser un parc de petites activités.

Lors de la séance du 5 septembre 2016, le Conseil Municipal a :

- Approuvé la modification N°2 du PLU, visant notamment à modifier le règlement sur une partie de l'emprise du parc d'activités de l'A5.

Lors de la séance du 26 septembre 2016, le Conseil Municipal a :

- Approuvé une nouvelle demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et réserve parlementaire, après actualisation des montants de l'APD dans le cadre de l'extension du groupe scolaire
- Engagé une procédure de désaffectation et d'aliénation du chemin rural dit de la Mare l'Evêque, situé sur l'emprise du parc d'activités de l'A5
- Fixé le tarif de repas de cantine pour adultes (personnel communal, enseignantes) à 3.40 €
- L'approbation de l'indemnité de conseil au trésorier a été reportée, faute d'éléments suffisants

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal à 20 heures.

- Lundi 7 novembre 2016
- Lundi 12 décembre 2016



Dates à retenir



Jendredi 17 novembre 2016 à 19h

*Soirée Beaujolais organisée
par le Comité des Fêtes à la
Salle des Fêtes*

Vendredi 11 novembre 2016

*A 11h Cérémonie au
Monument aux Morts*

Samedi 17 décembre 2016

De 14h30 à 17h30

*Arbre de Noël organisé par
le Comité des Fêtes à la
Salle des Fêtes*

Dimanche 18 décembre 2016

De 11h à 18h

*Marché de Noël organisé
par le Comité des Fêtes
à la Salle des Fêtes*

INFO REAU N°36

Octobre 2016

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC
à 520 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

